PV N° 3_2026-2027
Réunion de Bureau du 08-09-2026

Présents : CLUZEL F., MULAS DUFFOUX J., SCOMPARIN J., USCLADE V., CELLIER J., LACQUIT DOCHER C., GEORGES D., TAEYE C., PERRIER C., AL MUFTI R.

Invités : CHASSARD P.Y, MORATA G

Excusés :.

La réunion a lieu à Bron et en visioconférence, elle débute à 18h30.

1. OUVERTURE PRESIDENT

Organisation du prochain Comité Directeur

- Date : 12/09/2026
- Lieu : Impossible d'obtenir la salle de rugby pour faire la visite du chantier de la Maison du Basket
- Format proposé :

  Réunion de 9h à 12h.

  Temps convivial de 12h à 13h.

  Visite du chantier à 13h pour les volontaires.
- Évolution des modalités de participation aux Comités Directeurs :

  Le président déplore le faible engagement de certains élus et invités.

  Proposition adoptée : les CD n°1, 3 et 5 seront exclusivement en présentiel, les CD n°2 et 4 resteront en mixte (présentiel + visio). Cela garantit 3 réunions en présentiel obligatoire sur l'année.

Informations fédérales

✓ **Trophées des Pôles**

- La compétition a été **abandonnée par la Fédération.**
- 3 ligues (dont la nôtre) avaient refusé le dispositif.
- La Ligue s'était engagée à organiser des matchs, ils auront bien lieu notamment avec le **Pôle de Voiron** les mercredis.

✓ **Joueurs AS de Cournon souhaitant jouer avec Clermont en U15 Elite**

- **Demande refusée par la Fédération.**

- La Fédération indique que le dispositif AS n'existe pas dans les règlements pour les joueurs partenaires de pôles mais uniquement pour les polistes
- Les membres du bureau réagissent car cela montre l'incohérence car la Fédération autorise désormais les **licences secondaires pour enfants de parents divorcés**, mais refuse ici toute souplesse.
- **Décision du Bureau :** Proposition au comité directeur pour modification des **règlements sportifs particuliers U15** pour permettre à un **joueur partenaire d'entraînement d'un Pôle Espoir AURA**, prêté à un club de championnat de France, de **rejouer en championnat régional dans son club d'origine** sans être pénalisé sous les c**onditions suivantes :**
  - Validation du **Directeur Technique Régional** et du **Bureau de la Ligue**.
  - Le club doit formuler une **demande écrite argumentée**.
  - Ces joueurs ne compteront pas comme **non mutés** en région.

  La rédaction sera intégrée aux règlements soumis au vote du Comité Directeur du 12/09/2026.

2. COMMISSION COMPETITIONS

Règlements sportifs : R2 et R3

Volonté de la ligue de faire évoluer le règlement pour la RM2 et RF3 car les triangulaires étaient

- **Problématique :** Le système de playoffs avec des meilleurs deuxièmes entraîne des triangulaires et des tours supplémentaires.
- **Solution retenue :**
  - Passage de **6 à 7 montées et 7 descentes** entre la **PNM/RM2** et la **RF2/RF3**.
  - Suppression des matchs de barrage.
  - Le **meilleur 5e au ranking** sera repêché, les autres descendent.
  - Cette modification simplifie les playoffs et les repêchages.

Demande de dérogation de La Ravoire (entraîneur PNF)

- **Contexte :** Entraîneur ne possédant pas le **DETB** (diplôme exigé en PNF), il manque une épreuve.
- **Antécédents :** Le même entraîneur, précédemment dans le club de **Pusignan** en PNM, avait déjà la même problématique de diplôme mais était couvert par un autre entraîneur. Le club avait été sanctionné. La Ligue avait refusé une remise de dette pour ce motif.
- **Décision : Dérogation refusée.**
  - Le Bureau rappelle que le diplôme est obligatoire en PNF/PNM.
  - Le club, qui a recruté en connaissance de cause, dispose de **3 jokers**.
  - Aucune jurisprudence ne sera créée, la règle doit être protégée.

Demande de dérogation de l'ALGM (opérateur 24)

- **Contexte :** Club relégué de NF3 en PNF, n'a pas encore formé d'opérateur 24.

- **Décision : Accord de dérogation jusqu'à la fin de la première phase** (comme pour les clubs accédant de la R2 à la PN). Le club devra être opérationnel pour la deuxième phase.

3. TRESORERIE ET FINANCES

Dette du club de l'UGAP

- **Montant dû :** 7 800 € environ.
- Le club propose un **étalement sur 12 mois** à compter d'octobre 2026 (soit 600 €/mois) jusqu'au **15 septembre 2027**.
- **Décision du Bureau :**
  - Accord pour un étalement, mais avec **échéance finale au 15 juin 2027** (avant l'Assemblée Générale).
  - **Tout retard d'échéance entraînera une majoration**.
  - **Non-respect de l'échéance au 15 juin 2027 = ouverture d'un dossier disciplinaire** et impossibilité de réengagement de toutes les équipes en Ligue la saison suivante.

Situation financière Ligue / SCI

- **SCI et chantier de la Maison du Basket :**
  - Les prêts de la Banque Populaire et du Crédit Mutuel sont **entièrement débloqués**.
  - **95% des appels de fonds du CPI** sont honorés.
  - Les **TMA (plus-values)**, soit environ **200 000 €**,

4. COMMISSION REGIONALE DES OFFICIELS

Commission des Officiels

Fonctionnement et rentrée

- **Réunion de rentrée** le 3 septembre, bonne coordination avec **Vincent** et **Johan** (pôle formation).
- **Nouveau mode de fonctionnement** validé et mis en ligne.
- **Organigramme** présenté au Comité Directeur

Liste des observateurs

- La liste des observateurs pour la saison a été examinée par le bureau régional
- 1 nom est retiré des listes et ne pourra plus intervenir pour la ligue, 1 nom est maintenu sous réserve d'un accompagnement/tutorat pour évoluer sur l'image et la posture
  Décision : 5 voix contre, 1 pour, 3 abstentions.

Tests physiques et arbitrage

- **Nouveau test :** le **yo-yo test** remplace l'ancien test. Moins d'échecs constatés, plus d'échecs au QCM qu'au physique.
- **Rattrapage** fixé au **27 septembre**.

Echanges avec la CFI

- **Jeune arbitre fédéral menacé de rétrogradation** pour indisponibilités : le président de la Commission fédérale a écrit un mail maladroit. Le président de la CRO est intervenu, le jeune sera réintégré. Le suivi est assuré pour éviter toute pression excessive.

Formation des arbitres

- Intervention de la secrétaire générale lors du recyclage des R2/R3 à BRON : message de remerciement mais rappel à l'**exemplarité** (arriver à l'heure, saluer les clubs, pas de multiplication de fautes techniques et l'importance à représenter l'image de la ligue).
- **Vidéo du stage** : montrant des arbitres en action, mais avec des **gros plans sur des marques** ou une personne voilée (normalement interdit) et des encadrants plus visibles que les stagiaires. **Décision :** la vidéo ne sera pas diffusée en l'état. Elle sera **retravaillée par le service communication** (Guillaume, Sandra, Romain) pour respecter les standards professionnels et éviter les problèmes de droits à l'image et de partenariats.

Le Bureau insiste sur le **port du logo Ligue** lors de toute intervention officielle (pas de tenues fédérales).

Officiels de Table de Marque (OTM)

Recyclage et ambiance

- Recyclages tenus à **Voiron, Bron et Cournon**. Remerciements aux clubs et à la Ligue pour les locaux.
- **Secteur de Voiron :** vives critiques sur les désignations, les observations, et le ton des mails.
- Une **OTM non licenciée** ne s'est pas présentée sans excuse, un rappel à l'ordre sera fait.

Les membres du bureau échangent longuement sur la situation des OTM, Joël rappelle fermement que :

- Les mécontents doivent **écrire directement au président de la Ligue** avec des arguments, faute de quoi ils doivent accepter les décisions.
- La Ligue a offert **chemises (45 €) et repas**, aucun remerciement reçu. Le message passé est ressenti comme un dû.
- La salle de Bron a été laissée **sale**, des photos ont été prises.

Décision : Lors de la **visio OTM du jeudi 10/09/2026** Virginie, Franck et Janine porteront ce message de fermeté et rappelleront que les insatisfaits peuvent arrêter.

- Les OTM identifiés comme contestataires chroniques pourraient voir leurs désignations suspendues.

- Un **questionnaire de satisfaction** sera envoyé, mais il sera **non anonyme** pour responsabiliser.

5. DIVERS

Comité du Puy-de-Dôme (CD63)

- Le CD63 recherche de nouveaux locaux. **Céline et Pierre-Yves** sont intégrés au groupe de travail.

Instruction des dossiers PSF

- La Fédération demande d'instruire les comptes rendus financiers de 40 clubs ayant touché une aide PSF

Position du Bureau : ne pas mobiliser de ressources pour une tâche non rémunérée et disproportionnée. Réponse à formuler que tous les clubs répondent au niveau attendu.

Le prochain Bureau aura lieu le mardi 8 octobre 2026 à 18h30.

Janine MULAS DUFFOUX



Joël SCOMPARIN

